



Conditions générales du contrat de dépôt- vente

- * Le dépositaire peut se réserver le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler tout dépôt. Dans ce cas, il appartient au déposant de venir retirer sans délai ses objets déposés.
- * Le déposant peut retirer son dépôt à tout moment (cependant, le dépositaire peut exiger une durée minimum de dépôt).
- * Le déposant est responsable de la qualité de l'objet mis en vente. En cas de non fonctionnement ou de vice caché, il devra rembourser ou au moins dédommager l'acheteur ou le dépositaire.
- * Les articles en dépôt vente sont limités à 12 pièces par déposant.
- * Il incombe au déposant de se tenir au courant du sort de son dépôt.
- * Le déposant n'a aucun frais, ni caution à payer. Seuls les frais de transport sont à sa charge.
- * Le prix à payer au déposant est fixé conjointement par le déposant et le dépositaire. Son montant figure sur la fiche de dépôt sous la mention « Prix net à payer au déposant ».
- * Le déposant doit se faire régler obligatoirement par le dépositaire par la remise de la fiche de dépôt qu'il détient, dans un délai d'un an ou plus tard après la mise de dépôt.
- * Au-delà de la période d'exposition de 3 mois, nous tenons à votre disposition vos articles pendant un délai d'un mois. Si vous ne souhaitez pas les récupérer ou que vous ne vous présentez pas dans le délai imparti, vos articles seront considérés comme acquis pour la société Friperie Factory, et pourront être offerts gratuitement à des œuvres caritatives.
- * En cas d'incident sur un objet mis en dépôt (vol, casse, incendie...) le dépositaire rembourse le déposant du montant indiqué sur la fiche de dépôt à la mention « Prix net à payer au déposant ».
- * Le dépositaire s'engage à régler les pièces vendues sans délais, à la fin du mois courant au plus tard.
- * Le dépositaire s'engage à rendre les pièces non-vendues en parfait état.
- * Le dépositaire s'engage à ce que les pièces soient effectivement exposées.

Vos bénéfiques en cas de vente : Partage des ventes moitié-moitié (50% vous seront versés en cash et les autres 50% seront à dépenser dans notre friperie)

+ 20% de remise sur tout achat dans l'esprit du commerce circulaire !

Exemple :
« Vos articles ont été vendus 50 euros
Votre part de la vente est de 25 euros
(12,5 euros en cash +12,5 à dépenser dans notre stock)
+ 20% de remise sur vos achats »

Pour que vos articles se vendent mieux, favoriser les vêtements adaptés à la saison.